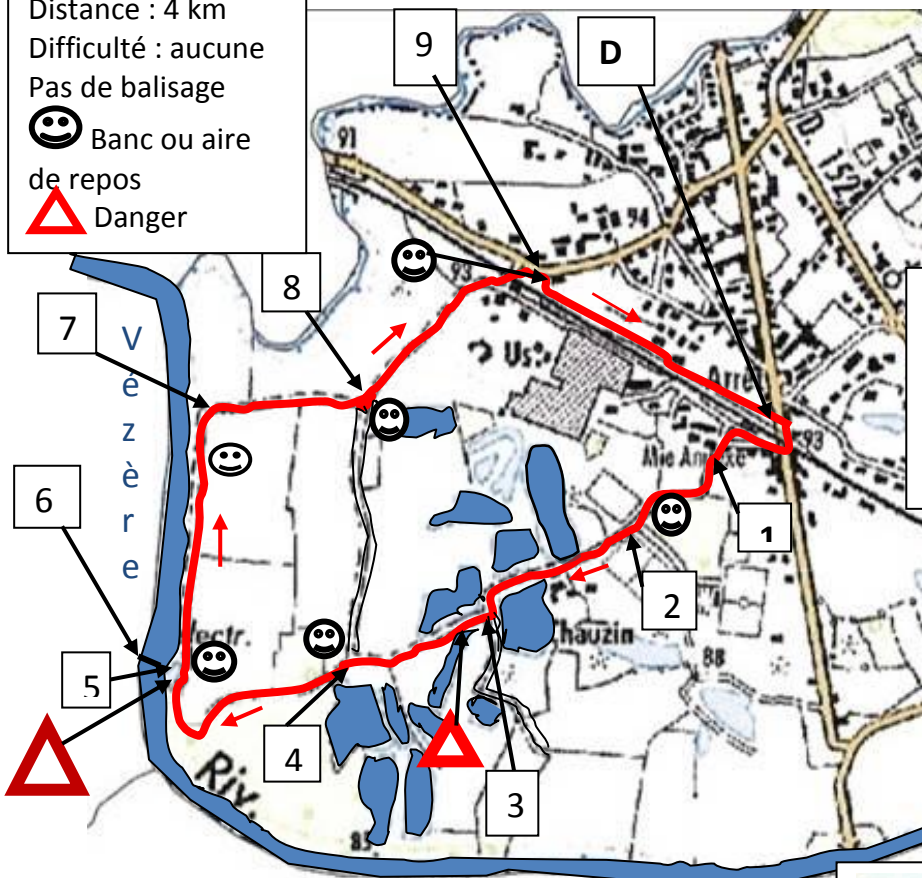


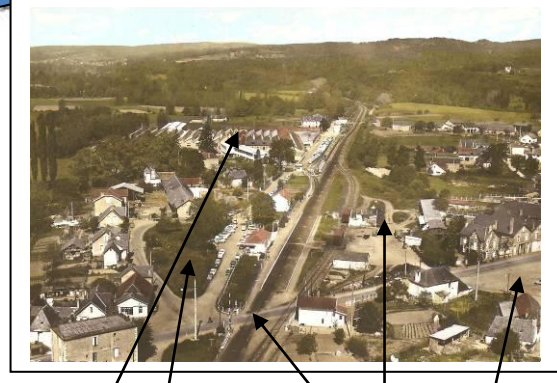
Une promenade facile, dans la plaine, sur le chemin agricole qui longe en partie la Vézère et ses îles, en passant près de la digue des Escures et de l'ancienne usine de la Paumellerie Electrique, à l'origine du développement de la Rivière-de-Mansac.

Durée : 1 heure
 Distance : 4 km
 Difficulté : aucune
 Pas de balisage
 😊 Banc ou aire de repos
 ⚠ Danger



Photos en bas de page
 1) L'usine de la PE vers 1975.
 2) La digue des Escures, la passe à poissons et l'usine hydroélectrique en décembre 2009

D Départ place du 14-juillet à la Rivière. Traverser la voie ferrée, puis la place du 19 mars et, au bout 1, prendre la route du complexe sportif qui longe la garenne municipale. Au carrefour, à l'angle du terrain de rugby 2, continuer tout droit. Près du portail de la propriété du Chauzin, le goudron se termine. Poursuivre sur le chemin empierré entre les étangs qui sont d'anciennes gravières, et au carrefour 3 prendre à droite; Au carrefour 4 continuer tout droit. Au bord de la Vézère, tournez à droite pour longer la Vézère en passant près d'une île, de la digue, de la passe à poissons 5 et de 2 tables de pique-nique. La digue permet l'alimentation en eau de l'usine hydroélectrique des Escures 6 (située sur l'autre rive, à l'origine de l'usine de la Paumellerie Electrique à la Rivière (**Attention, zone dangereuse, aux abords de la passe**)). Poursuivre le long du bras secondaire de la Vézère parfois asséché et bordé d'îles. Après une brève descente, 7 le chemin tourne à droite à 90° et longe un fossé. En 8, au carrefour, le fossé passe sous le chemin, tourner alors à gauche. (Possibilité de rejoindre le point 4 en prenant à droite.) Poursuivre jusqu'au passage à niveau, traverser la voie ferrée et tourner à droite, puis immédiatement encore à droite 9, rue des Chênes, pour longer la voie ferrée et, au-delà, les bâtiments du parc industriel (ex usine de la Paumellerie Electrique). Après la barrière et la bache d'incendie, franchir le fossé à droite, sur la deuxième passerelle, et rejoindre le départ en traversant la place du 14 juillet.



Anciennes cartes postales :
 1) passage à niveau avenue principale
 2) gare du tacot la Rivière-Juillac (place du 8-mai)
 3) P E+pl. 19 mars + ancienne zone de transbordement du tramway appelé le tacot (pl. du 14-juillet)

